

# ATHLETISME

## PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité

<b>1</b> ESPACE SPORTIF DE PRATIQUE	Port du masque obligatoire à l'entrée des installations, dans les circulations, possibilité de l'enlever durant sa pratique sportive.
	Obligation de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment et régulièrement durant sa pratique.
	Entrée et sortie différenciées, indiquées sur les portes, séparées par une table sur laquelle du gel hydroalcoolique est disponible.
	Accès aux vestiaires (individuels ou collectifs) et toilettes accessibles dans les conditions strictes de distanciation sociale, de port de masque et de lavage des mains
<b>2</b> AVANT LA PRATIQUE	Tenue d'un registre de présence par l'enseignant avec noms, prénoms de chaque pratiquant (traçabilité fournie aux services sanitaires en cas d'enquête épidémiologique).
	Vous munir du kit suivant : gel hydro alcoolique, chiffon micro fibre, masque, gourde, serviette, un petit sac (type sac congélation) pour stocker le masque.
	Les étudiants devront limiter au strict minimum leur temps de présence dans les vestiaires pour se mettre en tenue adaptée à la pratique de l'athlétisme. Arriver à l'heure et repartir dès la fin de leur séance.
	L'entrée dans l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment de la dépose du masque.
<b>3</b> PENDANT LA PRATIQUE	Distanciation obligatoire. Utilisation personnelle du matériel préalablement désinfecté.
	Port du masque entre les temps de pratique et de récupération.
	Pratique adaptée aux consignes sanitaires.
	Le rangement du matériel dans le local se fera par les étudiants après désinfection du matériel en respectant une distance de sécurité.
	Nombre d'étudiants limité à 28 Maximum.
<b>4</b> APRES LA PRATIQUE	La sortie de l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment du départ.
	La sortie des bâtiments se fait dans le respect de la distanciation sociale, et des sens de circulation matérialisés.

**En cas de symptômes, respectez les consignes sanitaires et restez chez vous**